



**FINANCES  
PUBLIQUES**

## Informatique

### Liminaire au groupe de travail du 1er février 2018

Lors de l'audition de la **CFDT** Fonctions publiques dans le cadre du **Comité Action Publique 2022**, sa secrétaire générale, Mylène Jacquot a rappelé que « les réformes se sont mises en œuvre à un prix souvent élevé pour les agents, en raison (entre autres) d'un déficit de dialogue social et d'écoute des propositions des agents eux mêmes ».

Or, les agents défendent leurs missions, qu'ils aimeraient pouvoir réaliser correctement – comme l'a montré l'enquête de la **CFDT** « **Parlons travail** ».

Alors, si on écoutait les organisations syndicales représentatives ? Si on acceptait de faire du dialogue social de proximité ?

Parce que, il faut le rappeler, même si nous sommes aujourd'hui en février de l'année suivante, les 34,07 % de grévistes dans les DiSI le 12 octobre dernier représentent plus que la moyenne nationale, **plus de un tiers des agents** de la DGFIP.

C'est bien que vos agents des services informatiques avaient des choses à vous dire et qu'ils en ont encore. Pourtant, après 2 GT reportés en 2017 et qui ne se sont pas tenus, nous n'en aurions qu'un seul (celui d'aujourd'hui) au 1<sup>er</sup> semestre 2018 !?

Et pourtant CAP 22 met au coeur de la démarche la **transformation numérique** ! Alors pourquoi constatons nous dans le cadre des fiches proposées que la baisse des effectifs n'épargne pas l'informatique ?

Quelle incohérence entre une politique de SI ambitieuse (avec le PAS, l'internalisation de Medoc web, le Cloud DGFIP,...) et les ressources humaines qui, dans le même temps ne cessent de baisser !

Dans une des fiches ne proposez vous pas, puisque leur mission va être supprimée dans leur établissement, de muter les agents ou de les mettre en retraite, sans autre alternative ?

C'est le seul **aspect humain** qui ressort de ces fiches !

De la technique, toujours de la technique, encore de la technique ! D'ailleurs, les organisations syndicales ont-elles encore la possibilité de discuter des choix déjà opérés ? De faire entendre la voix des agents qu'elles représentent légitimement ?

La communication par l'intranet précède souvent les discussions, quand il y en a. Sans schéma directeur ou vision, au moins sur le moyen terme, les agents vivent les changements comme des **décisions arbitraires**. Tiens aujourd'hui, on vous impose du Fidji stock et des prestataires externes, tiens cet autre jour on va faire un marché public externalisé pour l'assistance téléphonique du PAS,...Ah et puis tiens on va pirater vos messageries ! Et tout ceci sans explications. Cela manque pour le moins de pédagogie.

Et ne nous dites pas que l'**agilité** empêche la production d'un SDI sinon comment expliquez vous que cela existe dans d'autres directions des MEF ? A moins qu'à la DGFIP, la méthode agile serve d'alibi et de prétexte à attribuer les missions « au petit bonheur la chance » ?

Pour en revenir à l'ordre du jour, enfin dans ces fiches ressort-il un semblant de reconnaissance de la complexité du travail fourni par vos agents ! Enfin un atterrissage dans la vraie vie et ça fait mal ! On est loin des petits fours et des journalistes lors des hackatons !